
Hélène Desbrousses et Bernard Peloille

Révolution de 1848 : un décryptage du palimpseste ?

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Hélène Desbrousses et Bernard Peloille, « Révolution de 1848 : un décryptage du palimpseste ? », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 69 | 2002, mis en ligne le 13 mai 2008. URL : <http://mots.revues.org/10093>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : ENS Éditions
<http://mots.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://mots.revues.org/10093>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© ENS Éditions

Hélène DESBROUSSES[°]
Bernard PELOILLE^{°°}

Révolution de 1848 : un décryptage du palimpseste ?

On se propose de confronter les désignations de ce qu'il est convenu de nommer *révolution de 1848*, aux figures qui ont visé à caractériser cet évènement, en « penser » la spécificité¹. La mise en relation des deux axes de l'analyse sert à signaler les concordances ou discordances touchant à l'appréciation de la signification historique propre de cette révolution. Hors de toute ambition d'ordre lexicologique, le vocabulaire n'est ainsi mobilisé qu'en fonction de sa valeur indicielle, les mots se présentant comme aptes à révéler, ou au contraire recouvrir, un sens historiquement reconnu.

Éléments de vocabulaire

Désignations et temporalités indéçises

Entre les désignations de l'évènement « révolution de 1848 » et ses caractérisations, se font jour des correspondances, et le plus souvent un hiatus portant sur le « sens » qui lui est conféré, les hésitations touchant aux dénominations en dévoilant ou en interceptant les enjeux pratiques et idéologiques.

^{°, °°} LAPRES-A 8004, Philosophie politique contemporaine, CNRS / ENS-LSH, 15 Parvis René Descartes, 69366 Lyon Cedex 07

1. L'approche des textes est unitaire. Elle est centrée sur les régularités du vocabulaire servant à désigner cette révolution (première partie) et sur les grands traits qui visent à la caractériser (deuxième partie). Les textes pris en considération concernent l'année 1848, et pour l'essentiel ont été édités en 1848-1849. Quelques ouvrages se rapportant à l'année 1848, mais ultérieurement publiés, ont aussi été inclus dans le corpus, ainsi que des références extraites de dictionnaires des 19^e et 20^e siècles.

En premier lieu, on remarque que le moment historique autour duquel s'ordonnent les désignations de cette révolution est mal fixé. On note aussi des superpositions de datation, des relations d'équivalence ou de substitution entre révolution et république, non sans incidence quant à la caractérisation de l'épisode. La mise en avant de telles relations conduit à en neutraliser d'autres, celles mises au jour dans le contexte de l'époque entre révolution et république sociale, révolution et socialisme par exemple.

Quand on s'intéresse à « cette » révolution, considère-t-on en effet une totalité floue, l'année 1848, une partie de celle-ci (*révolution de Février*), ou va-t-on au-delà, jusqu'à la fin de la *deuxième* (ou *seconde*) *république*. Si l'on consulte le *Grand Larousse* (édition 1987), l'hésitation est manifeste. À l'article *Révolution française de 1848*, est proposée la définition : « nom donné au mouvement révolutionnaire de 1848 », qui substitua la *deuxième république* à la monarchie de Juillet. L'article *République* (deuxième) donne à son tour pour datation de celle-ci « du 25 février 1848 au 2 décembre 1852 »², tandis qu'à l'article *Juin* (journées de), il est proposé « journées révolutionnaires par lesquelles s'acheva la révolution de 1848 ».

D'autres désignations, qui ne permettent pas plus de sortir de l'embaras, considèrent la révolution de 1848 en tant que simple phase de la grande Révolution, celle-ci ne s'achevant qu'avec l'avènement de la Troisième République. Une telle acception est proposée dans le *Larousse du 19^e siècle* dans lequel n'existe pas d'entrée propre *révolution de 1848*, celle-ci étant comprise dans *Révolution française*, saisie comme succession de phases d'une lutte marquée par « l'esprit de la Révolution » et par son « œuvre », alternance d'escamotages, d'usurpations et de résurrections. Il existe aussi une entrée *Février* (révolution du 24) ou « révolution proprement dite », posant au regard du grand procès historique une limitation dans le temps : « la révolution avait sa date ». La datation vaut ici pour caractérisation : « victoire du parti de la république » sur le « gouvernement de Juillet ». La réduction à une journée de la temporalité révolutionnaire est toutefois contredite par un renvoi à *Gouvernement provisoire de 1848*, ou « période purement révolutionnaire ». Elle est encore contredite par la formulation « le drame révolutionnaire allait commencer » et par l'inclusion au sein de l'article « Février » des « terribles journées de Juin ». Deux moments signalent encore la fin de la « période révolutionnaire » : le transfert de légitimité

2. La date proposée de fin de la *révolution du 24 février* est le 2 décembre 1851. Mais dans l'article *République* (*deuxième république* en correspondance avec *révolution de 1848*), il est stipulé qu'elle fut maintenue jusqu'au *senatus consulte* du 7 novembre 1852.

du gouvernement provisoire à l'Assemblée Nationale, dont la « majorité s'enfoncé dans la réaction », et l'après-Juin où la démocratie se trouve « vaincue » jusqu'en 1870, date à laquelle la *République* reparait, annonçant « l'accomplissement » de « l'œuvre de la *Révolution française* ».

Dans la nouvelle édition du *Larousse* des premières années du 20^e siècle, une logique un peu différente se fait jour. La révolution du 24 février 1848 est directement incluse dans l'article générique *République*. Rapportée aussi à *Février* (révolution de), elle se trouve cette fois strictement limitée au 24, la révolution se présentant comme achevée dès la proclamation du « gouvernement provisoire de la *république* », Juin étant alors considéré comme « épisode sanglant », non de la révolution mais « de la seconde *république* ».

On peut penser que l'indécision touchant à ces désignations, à la temporalité propre de la révolution, aux relations de substitution, est désormais levée, l'expression « révolution de 1848 » s'étant imposée, comme en atteste l'intitulé du grand Colloque commémoratif de 1998. On doit pourtant noter que les dates retenues pour celui-ci furent celles des 23, 24 et 25 février, et que Juin n'y figurait qu'en tant qu'épiphénomène au sein du thème « questions sociales », non en tant que moment et contenu d'une caractérisation globale, nullement exclue par les contemporains.

Ainsi qu'en témoignent les titres d'ouvrages et articles rangés dans la bibliographie se rapportant à 1848³, l'indécision ne nous paraît pas levée. Si l'on se rapporte au demi-siècle écoulé, on constate le maintien des oscillations dans les désignations. Sur la base d'un corpus de plus de six-cents intitulés, plus d'un tiers des nominations se rapporte à une temporalité vague : *1848*, les expressions *révolution de 1848* (ou *révolution de février 1848*) constituant un second tiers, tandis qu'un peu moins du dernier tiers met au premier plan les termes *seconde république*, *deuxième république*. À noter que seuls des auteurs de langue anglaise proposent les mots *réaction*, *contre-révolution*, mots effectivement présents dans la littérature de la période.

S'il s'agit maintenant du corpus que nous avons réuni, la désignation dominante est *révolution de Février* (trois quarts des cas), voire *révolution du 24 février*. Dès février-mars, quoique minoritaire, *Révolution de 1848* n'est pas absente. *République* se présente à peu près avec la même fréquence que *révolution*, mais d'autres associations se font jour, autour de la question sociale, de la question du travail, du socialisme. On note

3. Voir la précieuse contribution de F. Démier, J.-L. Mayaud, A. Poncier, « 1848 et la Seconde république : 50 années de recherches. Bibliographie (1948-1997) », *Revue d'Histoire du 19^e siècle*, 14, 1997.

aussi au sein de ce même temps historique, les termes *réaction*, *contre-révolution*.

En contradiction avec les caractérisations générales qui en sont données, la restriction de la temporalité révolutionnaire à un mois, une journée, un « état » momentané, tend en raccourcissant le temps, à en circonscrire le contenu, comme s'il s'agissait d'arrêter une histoire qui, dans sa globalité, en recèlerait le caractère profond. On évoque très vite « l'après », le « depuis » de la révolution. Dès le lendemain de Février, il peut être dit que « l'état de révolution n'existe plus », que « la révolution est accomplie », « complète », « achevée ». Une telle limitation peut aller de pair avec l'identification de révolution à république, prise ou non en tant que simple « forme ».

Dans le même sens, nombre de formulations visent à disjoindre Février et Juin. Le *Dictionnaire populaire illustré*, proche de l'évènement, n'offre pas d'entrée *révolution de 1848*, mais deux entrées distinctes : *Février 1848* (révolution de), et *Juin 1848* (journées des 23, 24, 25 et 26). Dans les désignations, Juin n'est pas le plus souvent mis en relation avec *révolution* ou *république*, mais avec *insurrection*, *émeute*, *guerre civile*, *guerre sociale*. À propos de cette « insurrection », le *Larousse du 19^e siècle* fait état toutefois du « développement d'un mouvement révolutionnaire ». L'expression *Révolution de Juin* est exceptionnelle, on la trouve dans des textes circonstanciels de Marx. Engels envisage pour sa part Juin comme second acte de la révolution française (de 1848), « insurrection qui se transforme en la plus grande révolution qui ait jamais eu lieu, la révolution du prolétariat contre la bourgeoisie », caractérisation que ne dénie pas, au regard de l'ensemble du processus, des théoriciens d'obédiences diverses, sous l'appellation de « révolution sociale » (Thiers) ou de « révolution démocratique et sociale » (Delescluze). D'autres usages du mot *révolution*, appliqués à Juin, tendent à suggérer non un processus voulu et maîtrisé, mais un mouvement incontrôlé de la misère. « Cette révolution de la faim que je redoutais, elle s'appellera dans l'histoire l'insurrection de juin 1848 » (Louis Blanc).

Le souci de disjoindre révolution républicaine de Février et guerre civile de Juin est patent. Dans l'enquête rétrospective sur les causes de « l'insurrection de Juin » et de « l'attentat du 15 mai », le rapporteur, Quentin-Bauchart, fait remonter au 16 mars le début de la « pente funeste » qui signale la fin de la révolution légitime. Après l'insurrection de Juin 1849, la critique officielle finira par atteindre aussi Février chez les républicains du lendemain, jusqu'à ce qu'en 1850, Hautpoul puisse parler de « catastrophe néfaste ». La brièveté du temps révolutionnaire

s'expose aussi sur l'autre versant. Il s'agit là de récuser une révolution se limitant à Février, escamotée, avortée, à recommencer. Il est aussi question de *réaction*, de *contre-révolution*. Dans les deux cas, l'enjeu porte sur la caractérisation historique de l'ensemble du processus.

Appellations clandestines

L'usage public de tel ou tel mot peut se trouver restreint lors de certaines conjonctures politiques : que certains termes soient officiellement réprouvés, qu'ils blessent la sensibilité des tenants d'un « mieux-disant politique » du moment, ou parce que « la main de la police est sur la bouche du peuple ». Dans la dépendance des contraintes du contexte historique, le vocabulaire répond aussi à des nécessités d'ordre tactique (et rhétorique). Tout se passe comme s'il en était ainsi lors de cette révolution. Par exemple lorsque Ledru-Rollin paraît adopter une ligne de conduite temporisatrice, qui le conduit à mettre en avant des termes tels que *républicains*, *liberté*, *autorité*, sans jamais user du mot *révolution* (séance du 9 août 1848 à l'Assemblée Nationale). Plus tard, lorsqu'il est ouvertement mis en accusation (séances des 21 et 25 août) il opère une autre sélection dans le vocabulaire, annonçant le passage à une contre-offensive : les mots *révolution*, *république*, *république rouge* étant alors privilégiés, une place importante est allouée à des termes jusqu'alors discrètement énoncés, qui valent pour signifier l'ampleur des contradictions d'ordre social qui caractérisent proprement cette révolution (*travail*, *travailleurs*, *ouvriers*, *bourgeois*, *capital*, *propriété*, *socialisme*).

Une autre illustration de la dépendance du vocabulaire à l'égard du contexte est donnée dans l'usage de *révolution* autour de la journée du 24 février. Cet usage certes s'impose après le 24 février. Dans le corpus ici considéré, à l'exception de Raspail qui nomme les événements *insurrection populaire*, de L.-N. Bonaparte, pas encore Napoléon III, qui tout au plus daigne énoncer *république*, tous les auteurs des textes sélectionnés en font usage.

Pourtant, paradoxe parmi d'autres de cette révolution, sa désignation en tant qu'elle s'applique aux événements en train de se dérouler, n'est pas employée dans l'enceinte de la Chambre des députés, le 24 février. Les termes servant à signifier le changement en cours sont dans l'ordre de fréquence : *gouvernement provisoire*, *république*, *droits*, *circonstances* et si l'on veut *régence*. On note une importante utilisation de *peuple*. *Révolution* est certes mentionné, mais il s'agit d'une référence à la *révolution de Juillet* (« renouveler cette révolution », « s'y rallier »),

ou d'un appel à prolonger les principes de la Révolution française (« glorieuse révolution »). Si les « événements » en cours ne sont pas nommément désignés pour ce qu'ils sont, il semble que pour une partie de la gauche, l'idée en ait clandestinement cheminé. Comme s'il s'agissait pour que le mot puisse être énoncé, que les divers fronts de la lutte en cours, ceux de la rue et ceux de la Chambre, trouvent le moment opportun de leur jonction.

L'ordre chronologique d'énonciation des mots ne se superpose pas en effet à celui des fréquences. Ouvrant la séance du 24, le Président Sauzet se borne à plusieurs reprises à évoquer les « circonstances », leur « gravité ». Cambacérès lâche le mot « crise », Odilon Barrot évoque le risque des « fléaux de la guerre civile ». Le mot *république* sera finalement prononcé dans la Chambre par la voix d'éléments « étrangers », irruption d'hommes du peuple, armés. La foule prononce aussi *gouvernement provisoire*. Ce que le *Larousse du 19^e siècle* nomme une « assemblée insurrectionnelle » peut alors procéder à une nomination par acclamations des premiers membres du gouvernement provisoire. La révolution de 1848 s'est opérée à la Chambre sans avoir été nommément désignée.

Bien entendu, le mot ou l'idée d'une révolution à venir, ne surgissent pas inopinément en Février. Ils ont pu déjà être énoncés par révolution interposée. Le *Dictionnaire populaire* indique à cet égard : « La bourgeoisie et les ateliers s'étaient adonnés à l'étude des questions sociales et à celle des événements de la Révolution française [...] ; le travail qui s'était opéré dans les esprits faisait prévoir la révolution ». Sous couvert de rétrospective, les grandes histoires de la « première révolution » ont ouvert une perspective, en en « ranimant l'esprit ». Après l'*Histoire parlementaire de la Révolution française* de Buchez et Roux (1833-1838), l'*Histoire populaire* de Cabet (1839-1840), paraissent en 1847, celles de Michelet et de Louis Blanc et l'*Histoire des Girondins* de Lamartine, immense succès de librairie. Houssaye dans ses *Confessions* impute à ce dernier ouvrage d'avoir remis à la mode « l'idée de continuer l'histoire ». « L'éclatante résurrection de l'école républicaine » qu'exalte Pierre Larousse, dans l'article *Révolution française*, n'a-t-elle pas en outre fait « éclore l'idée socialiste », « enrichissant » la conception démocratique, reconduisant « l'idée d'émancipation du travail » déjà présente dans la « première révolution » ?

Dans les mois qui précèdent Février, le mot *révolution*, appliqué cette fois à l'évènement à venir, qu'il soit redouté ou espéré, en vient à être publiquement prononcé par des personnalités respectables, ainsi dans le discours de Lamartine du 18 juillet 1847 ou celui de Tocqueville le

29 janvier 1848. L'idée de révolution nécessaire, sans sa désignation, est encore présente, qu'il s'agisse d'évoquer le prochain déchainement d'un océan, l'ouverture de « routes nouvelles », d'un « grand destin ». Le cheminement de cette révolution clandestine, innommée, se donnant plus particulièrement à voir dans les textes des chansons populaires, de l'avant 1848, notamment celles de Pierre Dupont.

Relations notionnelles

Dans l'environnement direct du mot *révolution*, quelques relations d'ordre notionnel touchent à son positionnement historique, à ses principes de mouvement et d'effectuation, à ce qu'on pourrait nommer l'être et l'agir de la révolution.

Le mot est principalement référé à 1848, et plus encore à Février 1848, mais cette référence n'est nullement exclusive. Un rapport de successivité est établi avec *Révolution française* ou *première révolution*, les formulations *révolution de 1789* ou *de 1793* étant exceptionnelles. Que l'on admette ou que l'on récuse la globalité de la « grande révolution », ou l'un ou l'autre de ses moments, tout se passe comme s'il était devenu impossible d'en nier l'enchaînement historique, en la réduisant à une date, un évènement, un contenu isolés. Il n'en demeure pas moins que des moments, condensés en années de cette révolution, puissent être évoqués indépendamment du mot. En premier lieu *1793*, souvent négativement connoté (*ombres, terreur, septembriseurs*), puis *1789*, d'une tonalité plus neutre. Une deuxième mise en relation concerne *révolution de 1830*, plus volontiers dénommée *révolution de Juillet*, ou simplement *1830, Juillet, journées de Juillet*. À l'image de celle de 1848, la réduction de la temporalité révolutionnaire à quelques journées, un mois, au mieux une année, semble ici aussi devoir en circonscrire la portée historique.

Le positionnement temporel de la révolution de 1848 s'expose aussi par les mots *cette, nouvelle, troisième* ou *dernière* (révolution). En portant l'attention sur la périodisation interne sous l'angle du vocabulaire, on note qu'une disjonction radicale est opérée entre *Février* et *Juin*. Si par la dénomination *Révolution française*, 1789 aussi bien que 1793 pouvaient se trouver englobés dans une temporalité historique contradictoire, *l'insurrection de Juin*⁴ (ou *émeute, guerre civile, journées san-*

4. Lorsqu'il est question de Février, *insurrection* peut être énoncé, comme moment de la révolution. (Ledru-Rollin propose « glorieuse révolution » et « glorieuse insurrection »). On ne note cependant que 18 usages du mot *insurrection* pour *Février*, contre 65 pour *Juin*, les connotations péjoratives prévalant alors (*catastrophe, horreurs, journées abominables, funestes, fatales, coupables*, etc.)

glantes) échappe à la désignation révolutionnaire, hormis les exceptions signalées. La discontinuité s'affirme à partir de Février. On cherche à retracer « les causes » de l'enchaînement fatal de Juin, en remontant de proche en proche, sans franchir la frontière de mars (voir Quentin-Bauchart). Juin peut aussi être voué à l'instantanéité d'un « état » (*état de siège, état de guerre*) ou autorisé tout au plus à s'inscrire dans un temps spatialisé, de l'ordre de la *répétition*, la *parodie*. La réduction de la temporalité de Juin est à comparer à celle de Février. Il s'agissait en Février de faire correspondre un changement de forme politique (royauté/république) à une simple date, minimisant le contenu social associé. Il s'agit en Juin de couper court à l'expression développée d'un tel contenu. C'est ainsi, que même du côté de ceux qui signalent la nécessité de « ne pas arrêter » la marche de la révolution (Ledru-Rollin), Juin peut ne pas se trouver inclus dans le cours de cette marche.

Le positionnement de *révolution* dans la temporalité historique est encore donné dans les associations à des substantifs et prédicats tels qu'*histoire, phases, approche, prélude, durée, achèvement, avenir, commencée, recommencée, durable*, par les verbes *succéder, naître, commencer, survenir, s'avancer, continuer, accélérer, arrêter, finir*. De telles formulations tendent à instituer la révolution en « être », institution attestée par une relation à un verbe d'état (la révolution *est, sera, a été*).

En tant qu'Être, la révolution se présente comme agissante, portant en elle son propre principe de mouvement et d'effectuation. On note à cet égard l'importance relative de l'association de révolution à *faire*. La révolution *fait, opère, construit, fonde*, elle peut aussi *dissoudre, détruire, renverser*. Semblant douée d'une volonté et d'une voix propres, elle peut encore *vouloir, revendiquer, ranimer, mettre en cause, proclamer*. Et par le non faire, son (bon) vouloir s'affirme encore : « la révolution ne s'attaque pas ». Plus rares sont les expressions signalant l'inopérance (la révolution ne peut rien, ne résout rien). La révolution impose encore son règne à ceux qui subissent ses agissements, on peut se trouver *pris* en révolution, la *subir*, lui être *livré*, la *suivre*, être *remué* par elle, *mériter* d'elle ou à l'inverse être *mis à l'écart*, enfin ne plus être *atteint* par elle, ne plus la *redouter*.

Agissante, motrice, opérante, la révolution est aussi agie, mue par divers protagonistes (individualités, formations politiques, le peuple), interrompue, arrêtée par d'autres. L'expression *faire la révolution* se présente comme un lieu commun (*révolution faite par, pour*). On a pu la *préparer*, la *susciter*, la *provoquer*, on doit la *conduire*, la *continuer*, *veiller* sur elle, la *protéger*, la *relever*, la *sauver*, la *venger*, ou se conten-

ter de la *saluer*. À l'inverse, on a pu *douter* d'elle, la *trahir*, l'*oublier*, la *juger*, la *nier*, la *menacer*, la *salir*, l'*interrompre*, la *tuer*. Placé en position d'extériorité, le principe de mouvement et d'effectuation vaut ici encore, non pour récuser, mais au contraire affirmer la qualité d'Être à part entière de la révolution. Une telle qualité n'étant pas dans la généralité des cas attribuée à l'émeute ou à l'insurrection.

Assignations politiques et sociales

Des assignations portant sur des caractérisations politiques et/ou sociales de la révolution sont attestées dans le vocabulaire, par les associations à *république* et *république sociale*, et l'importance relative de la désignation *révolution sociale*, qui relègue au second plan l'idée de révolution seulement politique. Certaines caractérisations tendent à privilégier cette révolution seulement politique (*république*, *suffrage universel* substitués à *royauté*), alors que dès Février, les formulations de « Droit au travail » ou « Abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme » avaient imposé d'emblée une assignation sociale à la révolution.

La révolution n'instaurant qu'un changement de forme politique recueille l'approbation des républicains de la veille et du lendemain. Sous le nom de *république*, elle est aussi acclamée dans le registre populaire, notamment dans les poèmes de Pierre Dupont (« La république, cette reine [...] a brisé les vieilles formes »). Si les républicains, selon Hugo, n'ont pas pour ambition de « dépasser la révolution politique », le contenu social de la révolution ne peut être aisément évacué. Ledru-Rollin pose à cet égard que les formes politiques ne constituent que des instruments de réalisation pour un nouvel ordre social, préservant « la portée sociale » de cette révolution.

La nécessaire liaison du politique et du social s'expose dans les textes d'inspiration ouvrière. Pour le *Journal des travailleurs du Luxembourg*, « le 24 février n'a été que le prologue politique d'un drame plus sérieux ayant pour conclusion l'émancipation complète et radicale des producteurs ». La politique n'a de sens que si elle constitue un levier, si la république ne vaut pas seulement comme substitution dans les mots : « La bourgeoisie a cru que rien n'était changé si ce n'est le *mot* République à la place de monarchie » ou encore « Nous ne comprendrions donc pas une révolution qui n'aurait eu pour résultat qu'un changement de *noms* ».

Après Février, les oppositions d'ordre social tendent à envahir la scène révolutionnaire. Si dans *La République française*, Gustave Leroy portait l'accent sur l'opposition entre *République*, *droits*, et *royauté*, dans *Les soldats du désespoir, Peuple et bourgeoisie*, il s'agit d'évoquer la « guerre intestine » entre *ouvriers, peuple, travailleurs, République*, et *bourgeois, exploiters, argent, réaction*. Après Juin, avec les mots d'*ouvriers, travailleurs, ceux de combat, guerre, guerre sociale*, mais aussi *socialisme, communisme*, occupent une place centrale dans les chansons populaires. La rupture peut se trouver consommée avec la République, devenue « République bourgeoise », « ombre chinoise », « retour à l'esclavage »⁵. On note l'importance du thème de la trahison, la duperie : « droits escamotés », « espérances trahies », « mots trompeurs ».

Un certain type de liaison entre forme politique et contenu social s'affirme sous les appellations *république démocratique et sociale*, ou *socialisme*, opposés à *royauté, monarchie*, mais aussi à *bourgeoisie, exploiters*. Par le socialisme, indique Raspail, « la République ne sera plus un vain nom », elle ne sera plus « une, démocratique et sociale » ; « un de ces mots de moins, elle devient la couche qu'on prépare à la royauté ». Même conception sous forme condensée chez Herzen : « [Il n'y a] pas d'autre issue que la lutte : l'un des deux doit succomber, la monarchie ou le socialisme ». Il n'y a pas contradiction entre forme politique et contenu social, mais entre contre-révolution (politique et sociale) et république sociale, socialisme. D'autant que la république officielle n'est plus d'ailleurs vraiment républicaine⁶, qu'elle tourne à la royauté avec l'institution d'un président de la République : « La force du Président, c'est la faiblesse de la République » soutient Raspail. Pour les tenants de la République sociale, qui refusent la contre-révolution, il s'agit en conséquence d'instituer « un pouvoir nouveau » à côté du « pouvoir de Février », une organisation parallèle, celle « des travailleurs associés » ou des « clubs de la révolution ».

Et parce que la nature de cette conjonction nouvelle du social et du politique, se posant à côté de la république légale, est clairement perçue par les tenants de l'Ordre, elle doit être délégitimée par des mots, combattue par des lois et décrets⁷ et par les moyens extra-légaux de la répression de Juin. À consulter les textes de l'après-Juin, les mots de ral-

5. Voir C. Gilles, *La République bourgeoise, Les tombeaux de Juin*.

6. « Il se fit alors entre tous les royalistes sans pudeur et tous les républicains adultères une alliance [...], pouvoir marqué d'avance d'un sceau fatal et qui n'exprimait que trois choses : l'absence du socialisme, la haine, la peur » (Louis Blanc).

7. Loi sur les attroupements, interdiction des clubs, restrictions touchant la presse politique.

liement des Marrast, Thiers, Guizot, Balzac, mais aussi de Hugo et de bien d'autres paraissent dès lors devoir se résumer ainsi : « Je vous demande de vous arrêter ».

Figures de la révolution

En contrepoint de l'analyse centrée sur le vocabulaire, on dégagera maintenant quelques-unes des figures de la révolution, en en restituant, de façon partielle, les enchaînements discursifs. Par figure, nous entendons un ensemble de « traits » servant à concevoir le, ou les caractères propres de cette révolution.

Figures de la temporalité

- La révolution s'inscrit dans l'histoire, elle est représentée comme procès historique, de longue durée, les limites et le sens de ce procès étant diversement appréciés.

On connaît le début de ce procès, la Révolution française, mais on ne connaît, ou ne discerne pas sa fin :

Notre histoire, de 1789 à 1830 [...] m'apparaissait comme le tableau d'une lutte acharnée [...], période de nos révolutions ou plutôt de notre révolution, car il n'y en a qu'une seule, révolution toujours la même. / Après chacune de ces mutations successives, on avait dit que la Révolution française, ayant achevé ce qu'on appelait présomptueusement son œuvre, était finie [...]. Voici la Révolution française qui recommence [...]. À mesure que nous allons, son terme s'éloigne et s'obscurcit (Tocqueville, p. 30/87).

On connaît le début et la fin du procès de révolution, mais cette fin n'est pas atteinte.

La révolution commencée il y a plus d'un demi-siècle et qui a si fort ébranlé le monde, n'est point encore définitivement accomplie [...], l'ordre ancien n'a pas encore été remplacé par un ordre nouveau (Vidal, p. 201).

On connaît le début du procès et on connaît sa fin, celle-ci est advenue, la République.

La Révolution française vient d'entrer ainsi dans sa période définitive. La France est République (Lamartine, p. 329).

Le procès unique et continu de révolution n'est pas linéaire, il renferme des procès partiels.

Une société mouvante, qui a été remuée par sept grandes révolutions en moins de soixante ans, sans compter une multitude de petits ébranlements secondaires (Tocqueville, p. 85).

Ce procès est découpé en phases, en séquences, 1848 est l'une d'elles. Séquence particulièrement violente dans la lutte continue.

La lutte des diverses classes [...] a rempli notre histoire [...]. Cette lutte renaît plus violente, plus farouche que jamais (Guizot, p. 35).

Séquence inaugurale, prologue du futur, la révolution achève aussi l'acte précédent, lui donnant son sens pratique, dont la réalisation sera accomplissement du procès général.

La révolution commencée il y a plus d'un demi-siècle [...] en est toujours à la première phase, à la phase critique, et l'œuvre de décomposition se poursuit de nos jours [...]. La révolution de 1789 [...] n'a point changé le fond même, l'esprit des institutions sociales. Ils ont fait des riches les égaux en droit des nobles ; mais ils n'ont point fait des pauvres les égaux des nobles et des riches [...]. Reprendre la réforme sociale au point où les hommes de la Convention l'ont laissée [...]. À dater de ce jour, le mouvement révolutionnaire entre dans sa seconde phase, dans la phase organique (Vidal, p. 201-202).

Alors seulement la pièce sera jouée.

La société ne retrouvera son aplomb et son équilibre [...] que lorsque cette seconde évolution, c'est-à-dire que lorsque la réforme sociale sera accomplie (Vidal, p. 202).

Ainsi 1848 s'inscrit sur la flèche du progrès historique.

On a protesté contre l'avenir [...], contre la révolution française [...] et l'on protestera encore et toujours, ce qui n'empêchera jamais le monde de marcher, le progrès de gravir la spirale infinie (Vidal, p. 189).

La séquence 1848 peut ne pas être conçue comme inaugurant une nouvelle époque de la révolution, mais constituant l'ultime « pas en avant », terme du procès historique. Elle ouvre l'époque de révolution réalisée, et dénie la légitimité de toute nouvelle séquence révolutionnaire.

En 1792, la nation n'était pas une. Deux peuples existaient sur un même sol [...]. Il n'y a plus de classes distinctes et inégales aujourd'hui / Tout le monde a son droit, tout le monde a son arme. Dans un pareil état, l'insurrection n'est plus le droit extrême de l'oppression, elle serait un crime (Lamartine, p. 331/349).

1848 s'inscrit encore dans l'histoire par les figures de la référence formelle, de l'analogie, et de la comparaison à la Révolution française, calée sur 1793 notamment, aune du révolutionnarisme pour ses mesures d'exception, l'audace subversive, la spoliation des biens.

Le spectre de 93 reparut, et le couperet de la guillotine vibra... (Flaubert, p. 297).

Combat acharné [...] nécessitera [...] toutes les mesures de 1793 / Mesures d'une violence révolutionnaire [...] bien supérieures à celles de 1793 (Balzac, p. 720/754).

Comparée à 93, 48 peut à l'inverse s'inscrire dans l'histoire comme procès de dégénérescence.

J'aime mieux 93 que 48 [...], les titans dans le chaos que les jocrisses dans le gâchis [...]. Les anciens révolutionnaires [...] ont été taillés [...] de la main même de Dieu [...]. Ceux-ci sont les copeaux du travail [...]. 93 a eu ses hommes [...] et maintenant il aurait ses singes (Hugo, p. 658-659).

Inscrite dans un procès historique de longue durée, la révolution de 1848 se présente en tant que procès continu particulier, déployé de Février à Juin-Juillet. Plus que des bornes temporelles, ces moments sont deux temps du déploiement de la révolution, de ses conditions, de son caractère. Et le procès spécial de 48, répète, en réduction, des figures du procès général de révolution. La figure inaugurale de la révolution de 1848, en tant que procès révolutionnaire particulier dans l'histoire, est modelée par ses spécificités, ses reprises de procès antérieurs, et ses emprises nouvelles.

L'achèvement de la caractérisation de la révolution de 48 par les journées de juin, comme pratique réalisatrice d'idées, pose l'unité et l'identité de principe des moments du procès particulier. Le second moment, Juin, le plus développé, révèle tout le contenu du premier temps, le moins développé, Février, et l'affranchit des révolutions antérieures.

L'imitation [en Février] fut si visible que la terrible originalité des faits en demeurait cachée [...]. L'esprit particulier qui devait caractériser la révolution de Février ne se montrait point encore. / Elle [l'insurrection de Juin] caractérisa la révolution de Février, quant aux faits, de même que les théories socialistes avaient caractérisé celle-ci, quant aux idées (Tocqueville, p. 75/151).

Le second moment, Juin, est exigence de réalisation effective d'objets de l'ensemble du procès de 1848 (dont le droit au travail, comme y insiste Proudhon).

Le Peuple [...] se battait seulement pour avoir la réalité d'une République démocratique et sociale (Caussidière, p. 224).

L'unité du procès de la révolution de 1848 se pose dans la figure de sa radicalisation progressive. Sur le mode des poupées russes, elle va de la lumière au feu, de la vie à la blessure donc, avant d'aboutir à l'inqualifiable.

Nous passons des hommes lumineux aux hommes flamboyants, de Lamartine à Ledru-Rollin, en attendant que nous allions de Ledru-Rollin à Blanqui. / Prenons garde ! [...] On peut aller de la république-lièvre à la république-tigre (Hugo, p. 670/700).

Aussi bien avec cette mise en abyme, marche à l'abîme, cette révolution réplique non seulement le procès historique continu, en lequel elle est un dépassement radical de la Révolution française, mais aussi le mouvement interne de cette dernière.

L'unité de la révolution de 48 s'expose dans sa cohérence négative.

De février à mai, dans ces quatre mois d'anarchie où l'on sentait de toutes parts l'écroulement, la situation du monde civilisé fut inouïe (Hugo, p. 672).

La révolution de 48 prend l'ensemble des figures du procès révolutionnaire, notamment en intégrant la dialectique de la révolution et de la contre-révolution, de l'action et de la réaction.

Attestant, en quelque sorte, de la prévalence de la révolution, la contre-révolution lui est liée de deux façons complémentaires et contradictoires, l'une supposant l'inviabilité, l'autre supposant la force pratique efficace de la révolution.

Les gens qui ont pris le pouvoir sont effrayés, leur incapacité est démontrée, et il y aura une contre-révolution. / La révolution est si terrible dans les intérêts, qu'elle nécessitera une contre-révolution (Balzac, p. 737/752).

La contre-révolution n'est pas seulement une opposition extérieure à la révolution, elle puise des ressources au sein même de la révolution.

La contre-révolution vient de se baigner dans le sang du peuple [...]. Depuis deux mois la bourgeoisie royaliste de Rouen tramait dans l'ombre une Saint-Barthélémy contre les ouvriers (Auguste Blanqui, p. 200-201).

La contre-révolution est une figure particulière du procès de révolution, inscrite dans l'histoire.

Leur revanche de 93 [...] les montagnes dans les marais (Auguste Blanqui, p. 223).

Au reste, la modération pratique de la révolution n'implique nullement un effacement de la contre-révolution, l'évitement d'une lutte frontale armée contre la réaction ne préserve pas d'une prise d'armes de celle-ci contre la révolution.

Aurait-il fallu [...] ressusciter la terreur, et, en cas de résistance trop vive, relever l'échafaud ? / Est-ce que, le jour où les représentants de cette bourgeoisie auraient été violemment chassés de l'hôtel de ville, elle ne serait point passée de la crainte au désespoir ? Est-ce qu'il est bien sûr que son désespoir n'eût pas été la guerre civile ? [...] Est-ce qu'il est bien sûr que la république serait allée loin, une fois les pieds dans le

sang ? [...] Je sais que cette épreuve funeste, nous avons eu plus tard à la traverser [...]. Ces terribles journées de juin (Louis Blanc, p. 83/82).

Interrogations qui impliquent les questions de la conduite de la révolution et de ses forces effectives, dans une situation concrète donnée.

La contre-révolution apparaît dès lors comme désignation de l'œuvre de réaction.

Nouvelles espérances aux réactionnaires / La victoire de la réaction en ces fatales journées / La contre-révolution marchait à grands pas, et allait bientôt nous donner une leçon pratique (Caussidière, p. 212/232/249).

Globalité - Totalité - Généralisation - Internationalisation

À l'instar de la grande Révolution, celle de 1848 porte sur toute la société, enrôle toutes les classes.

La révolution de Février a mis en cause toute la société (Proudhon, p. 73).

La révolution gagne toutes les classes (Balzac, p. 732).

S'efforçant d'atteindre la société même (Tocqueville, p. 95).

En cela, elle est une figure d'un autre procès.

Terrible procès qui s'agite entre la société toute entière (Adolphe Blanqui, p. 70).

Procès de bouleversement, renversement de toute la société.

La société tout entière sera bouleversée. / La société est en ce moment plus renversée qu'elle ne l'était en 1793 (Balzac, p. 732/740).

C'est le bouleversement total (Hugo, p. 631).

La Révolution de février [...] a changé toute la politique [...] désormais sur de nouveaux principes (Proudhon, p. 64).

Des hommes qui ont dirigé [...] cette révolution ne craignirent pas d'annoncer au monde étonné qu'elle avait pour but de changer complètement les bases sur lesquelles la société repose (Adolphe Blanqui, p. 22).

Juin peut selon les cas représenter l'achèvement ou le moment propre de ce bouleversement des principes et des bases de la société.

Elle [insurrection de juin] [...] a pour but [...] d'altérer l'ordre de la société (Tocqueville, p. 151).

Du bouleversement de l'ordre à la ruine, la distance est courte.

Ah ! c'est bien la ruine, une ruine totale (Balzac, p. 721).

Le bouleversement total, la ruine (Hugo, p. 631).

L'édifice social près de se dissoudre (Guizot, p. 22).

Figures bien propres à susciter celle d'une âpre défense.

Courons aux digues ! [...] empêcher [que nos demeures] ne s'écroulent dans les abîmes (Thiers, p. 4).

Et, en effet, 1848 est une figure de destruction de l'ancienne société.

Il semblait que du choc de la révolution, la société elle-même eût été réduite en poussière (Tocqueville, p. 95).

En cela encore, elle est réplique inversée, conséquence, du jeu des contradictions du régime économique, qui touche la société entière.

Ces maladies [...] nées des développements rapides et déréglés de la croissance manufacturière [...], la plupart de ces maux se sont aggravés avec une intensité nouvelle, et ils semblent menacer de ruine la société tout entière (Adolphe Blanqui, p. 7-8).

La révolution de 1848 appelle, a posteriori, une conception de principe de la transformation radicale de toute la société, procès de travail, souffrance, qui doit détruire pour construire, et n'invente pas le nouveau mais le trouve sous l'ancien.

Une révolution détermine dans le corps social un travail instantané de réorganisation semblable aux combinaisons tumultueuses des éléments d'un corps dissous qui tendent à se recomposer en une forme nouvelle. Ce travail ne peut commencer tant qu'un souffle de vie anime encore la vieille agrégation. Ainsi les idées reconstitutives de la société ne prendront jamais corps aussi longtemps qu'un cataclysme, frappant de mort la vieille société décrépite, n'aura pas mis en liberté les éléments captifs dont la fermentation spontanée et rapide doit organiser le monde nouveau [...], phénomène créateur [...]. Qu'on démolisse la vieille société : on trouvera la nouvelle sous les décombres ; le dernier coup de pioche l'amènera au jour triomphante (Auguste Blanqui, p. 307-308).

La figure de Généralisation apparaît dans plusieurs traits de celle de la Globalité, avec l'inclusion, par exemple, de la transformation subjective des hommes dans l'œuvre de révolution. C'est précisément cette figure qui semble vouée à se réaliser intégralement, à toucher un genre humain concret, et donc, empiriquement, à s'internationaliser.

Une philosophie [...] qu'on pût enseigner et faire suivre à tous les hommes. / Des causes fort permanentes et si générales qu'après avoir agité la France, il était à croire qu'elle remuerait tout le reste de l'Europe (Tocqueville, p. 92).

Séquence prologue de développements futurs du procès historique général de révolution, la révolution de 1848 en France est aussi, logique-

ment, fourrier des idées révolutionnaires et d'une action générale des peuples.

Dans les autres États de l'Europe, la marche plus ou moins rapide du principe national ou du principe libéral accéléré par la révolution de Février. Les idées envahissent leur lit partout, et ces idées portent le nom de la France (Lamartine, p. 357).

Il va s'accomplir dans le monde de grands événements [...]. Les sociétés modernes ont absolument besoin d'être régénérées [...]. Ce n'est pas seulement la France, c'est l'Europe entière qui s'agite et qui tressaille au pressentiment d'un ordre nouveau. La Révolution de Février n'a été que le prologue du drame solennel qui va se dérouler [...]. La France est entrée la première en scène, mais tous les autres peuples vont prendre part à l'action (Vidal, p. 197-98).

L'extension spatiale n'est pas simplement formelle, elle porte la généralisation, l'internationalisation des objets de la révolution, tels que la remise en cause de la propriété, et partant, elle étend le bouleversement social, lui donne une réalité continentale, voire mondiale.

On soutient même que l'Angleterre va être complètement renversée par les classes inférieures. / L'incendie ira-t-il jusqu'au Dniepr ? / Dans quel état est l'Europe ! Elle est remuée de fond en comble. / Vous êtes à la veille d'un bouleversement total de votre propriété comme elle est constituée. / Le malheur d'aujourd'hui [...] c'est les Antilles en révolution (Balzac, p. 763/774/782/791/875).

Cette généralisation est elle-même inscrite dans l'histoire. Elle apparaît comme poursuite de l'œuvre de la Révolution française.

En 1792, les idées de la France et de l'Europe n'étaient pas préparées à comprendre et à accepter la grande harmonie des nations entre elles, au bénéfice du genre humain. [En 48] la raison [...] par-dessus les frontières des peuples, a créé entre les esprits cette grande nationalité intellectuelle qui sera l'achèvement de la révolution française et la constitution de la fraternité internationale sur le globe (Lamartine, p. 332).

L'inscription dans l'histoire n'est pas purement formelle. Elle reprend les principes pratiques jacobins : la révolution n'agresse pas mais se défend ; elle ne s'exporte pas par les armes, mais soutient les luttes d'émancipation.

Nous n'armons pas l'idée nouvelle du fer ou du feu [...]. Nous n'imposons à personne des formes ou des imitations [...] mais si la liberté de telle ou telle partie de l'Europe s'allume à la nôtre [...] et [fait] appel, en nous, à la défense des droits [...], la France est là ! (Lamartine, p. 352-353).

Peuple - Propriété - Lutte de classes - Socialisme

Son caractère social, son objet central, et ce qu'ils impliquent, sont des traits constituant forts de la spécificité de 1848.

Le caractère général de cette révolution est d'être populaire.

En 1792, le peuple n'était que l'instrument de la Révolution, il n'en était pas l'objet. Aujourd'hui la Révolution est faite par lui et pour lui. Il est la Révolution elle-même (Lamartine, p. 331).

Pas seulement formellement, mais effectivement.

À l'heure qu'il est, le peuple est seul, le peuple est maître (Hugo, p. 629).

Ce bas peuple devenu tout à coup seul maître du pouvoir (Tocqueville, p. 92).

Il ne s'agit pas d'un peuple indéterminé, mais des classes laborieuses.

Deux choses me frappèrent surtout ce jour-là [25 février] : la première, ce fut le caractère [...] uniquement et exclusivement populaire de la révolution ; la toute-puissance qu'elle avait donné au peuple proprement dit, c'est-à-dire aux classes qui travaillent de leurs mains, sur toutes les autres. / Le peuple seul portait les armes [...], c'était une chose extraordinaire et terrible de voir dans les seules mains de ceux qui ne possédaient rien, toute cette immense ville, pleine de tant de richesse [...] toute cette grande nation (Tocqueville, p. 91/93).

À soi seul, cela suffirait à différencier Février 48 des révolutions antérieures.

Rien n'était plus nouveau dans nos annales (Tocqueville, p. 92).

L'antagonisme de classe ressort épuré du tableau.

Dans ce grand choc, les deux parties qui composaient principalement en France le corps social, avaient en quelque sorte achevé de se disjoindre [...]. La révolution de Février [...] semblait faite entièrement en dehors de la bourgeoisie et contre elle (Tocqueville, p. 92).

L'hégémonie populaire ne tient pas seulement à la prééminence des classes laborieuses sur les barricades, aux désertions et défaillances conjoncturelles des éléments bourgeois. Elle ressort de l'objet central de la révolution : la propriété. La révolution de 48 vise une révolution du droit et de la réalité de la propriété, but qui est aussi bien une dimension importante de sa généralisation internationale.

La question de la propriété ressort de la figure imprécise de l'attentat aux biens, qui montre « l'appropriation » (prendre les biens), et partant la question de la propriété effective.

La révolution est si terrible dans les intérêts. / Voilà la révolution faite, et les nécessités qui pousseront à prendre les biens ne se feront pas attendre (Balzac, p. 752/727).

La propriété est désormais l'enjeu, 1848 inaugure l'époque historique de lutte sociale autour de cet enjeu.

Tous les partisans d'une révolution sociale ne veulent pas [...] sacrifier la propriété au même degré [...]. Mais tous [...] s'attaquent à la propriété (Thiers, p. 14).

Il ne faut pas que les propriétaires [...] s'imaginent que le droit de propriété est un rempart infranchissable [...] le grand champ de bataille [de la lutte politique] sera la propriété (Tocqueville, p. 36-37).

Propriété spécifique, il s'agit plus particulièrement de la propriété du capital, celle des moyens sociaux de production, qui suppose l'exploitation du travail d'autrui.

Révolution contre ce qu'on appelle le régime de liberté et contre ce qu'il appelle, lui, le régime de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Une seule classe se trouve indirectement atteinte dans ses privilèges [...]. Cette classe des oisifs n'est aucunement attaquée soit dans la propriété de ses immeubles, soit dans la propriété de ses capitaux : elle en conserve la libre disposition et la jouissance. Seulement, nous ne voulons pas qu'elle s'en serve pour exploiter le travail d'autrui (Vidal, p. 194).

Avec l'étatisation du crédit, en tant que financement des investissements productifs, ressort chez cet auteur la figure de la socialisation de la propriété des moyens de production.

Hégémonie du peuple pour soi-même et lutte contre la propriété privée des moyens de production sociale, se répliquent en effet en cet autre caractère spécifique fort de la révolution de 1848 : le socialisme.

C'est le socialisme qui a fait la Révolution de Février (Proudhon, p. 102).

Le socialisme c'est la révolution (Auguste Blanqui, p. 353).

Le socialisme restera le caractère essentiel et le souvenir le plus redoutable de la révolution de Février. La république n'y apparaîtra de loin que comme un moyen mais non un but (Tocqueville, p. 95).

Et c'est l'image de l'Apocalypse :

Il y a certaines idées puissantes qui vomissent le bruit, la flamme et la fumée, et qui traînent, remorquent, conduisent et emportent tout un siècle [...]. La question des nobles a été agitée et vidée ; maintenant c'est la question des riches qui s'agit. Que la bourgeoisie y prenne garde ! Un 93 des riches [...] serait la chute même de la civilisation (Hugo, p. 791-792).

Là encore, la révolution de 48, inaugure toute une problématique. Avec la socialisation étatique, c'est la figure liberticide, casernicole, nihiliste du mauvais socialisme.

Il y a le socialisme qui veut substituer l'État aux activités spontanées, et qui, sous prétexte de distribuer à tous le bien-être, ôte à chacun sa liberté. La France couvent [...]. Ce socialisme-là détruit la société (Hugo, p. 793).

*

* *

La restitution de quelques-unes des figures de la révolution de 1848, énoncées par des contemporains, partisans ou adversaires, rend compte tout à la fois de son insertion dans un procès historique plus large et de l'esprit particulier de son mouvement interne, qui l'anime dès Février, englobant toutes les classes dans un bouleversement d'ensemble, ayant pour horizon le changement des bases de la société, des formes et des droits de la propriété.

L'assignation de cette révolution au seul changement des formes politiques se révèle alors problématique, même si son inaboutissement autorise à en occulter un sens historique nodal. Comme y insistait Tocqueville, le socialisme a été « le caractère essentiel et le souvenir le plus redoutable de la révolution de Février ». Caractère et souvenir que le vocabulaire permet parfois de recouvrir au moyen de quelques mots : *république*, *suffrage universel* ou encore *question sociale*. Comme s'il s'agissait en partie d'effacer dans le discours la trace d'une épouvante ressentie, dont on avait discerné la signification, afin d'en conjurer le cheminement clandestin ou la possible « résurrection ».

Bibliographie

- Balzac Honoré de, 1990, *Lettres à Madame Hanska, 1845-1850*, Laffont.
- Blanc Louis, 1850, *Pages d'histoire de la révolution de février 1848*, Bruxelles, Vve Vouters.
- Blanqui Adolphe, 1849, *Des classes ouvrières en France, pendant l'année 1848*, Académie des sciences morales et politiques, Pagnerre, Paulin et Cie.
- Blanqui Louis-Auguste, 1977, *Écrits sur la révolution*, Œuvres complètes, tome 1, Galilée.

- Bonaparte Louis-Napoléon, 1848, « Lettres de L.-N. Bonaparte à l'Assemblée nationale, 15 et 16 juin, 26 septembre, 9 et 26 octobre, 20 décembre 1848 », *Louis-Napoléon Bonaparte, Candidat à la présidence de la république*, Werdet.
- Brochon Pierre, 1957, édition *Le pamphlet du pauvre (1834-1851)*, Éditions sociales.
- Caussidière Marc, 1849, *Mémoires*, Michel Lévy frères.
- Dabot Henri, *Lettres d'un lycéen et d'un étudiant de 1847 à 1854*, Péronne, sd.
- Dupont Pierre, 1858, *Muse populaire, Chants et poésies*, Garnier Frères.
- Flaubert Gustave, 1961, *L'éducation sentimentale* (3e partie, 1 et 2), Garnier.
- Gilles Charles (voir Brochon Pierre).
- Guizot François, 1849, *De la démocratie en France*, Victor Masson.
- Herzen Alexandre, 1977, « De l'autre rive », *Essais critiques*, Éditions du Progrès, Moscou.
- Houssaye Arsène, 1885, « La révolution de 1848 », *Les confessions*, Livre 13, tome 2, Dentu.
- Hugo Victor, 1972, *Choses vues, 1830-1848*, Gallimard.
- La Hodde Lucien de, 1850, *La naissance de la république en Février 1848*, chez l'éditeur rue de l'École de médecine.
- Lamartine Alphonse de, 1993, *La politique et l'histoire*, Imprimerie nationale.
- Ledru-Rollin Alexandre-Auguste, *Rapport du citoyen Ledru-Rollin, Ministre de l'intérieur*, Assemblée Nationale, séances du 6 mai 1848, des 9 et 21 aout 1848.
- Lefrançais Gustave, 1972, *Souvenirs d'un révolutionnaire*, Éditions de la Tête de Feuilles.
- Leroy Gustave (voir Brochon Pierre).
- Proudhon Pierre-Joseph, 1996, *Idées révolutionnaires 1848*, Éditions Tops - H. Trinquier, Antony.
- Quentin-Bauchart Alexandre, « Rapport fait au nom de la commission chargée de l'enquête sur l'insurrection qui a éclaté dans la journée du 23 Juin et sur les évènements du 15 mai », Assemblée Nationale, aout 1848.
- Raspail François-Vincent, 1968, *François-Vincent Raspail ou le bon usage de la prison*, Jérôme Martineau.

Thiers Adolphe, 1848, *De la propriété* (Avant-propos et ch. 1), Paulin, Lheureux et Cie.

Tocqueville Alexis de, 1964, *Souvenirs*, O.C., tome 12, Gallimard.

Vidal François, 1997, *Vivre en travaillant ! Projets, voies et moyens de réformes sociales*, 1848, CSH, St-Germain de Calberte.

Articles *Février 1848* (révolution de) et *Juin* (journées de), *Dictionnaire populaire illustré d'Histoire, de géographie, de biographie, de technologie, de mythologie, d'antiquités, de droit usuel, des beaux-arts et de littérature*, par Décembre-Allonier, 1864.

« Journal des travailleurs fondé par les ouvriers délégués au Luxembourg », et autres textes de 1848, dans *La parole ouvrière 1830/1850*, éd. A. Favre et J. Rancière, UGE, 1976.

Notre histoire, tome I (seul paru), résumé des évènements accomplis depuis le 22 février jusqu'au 30 juin 1848, chez l'éditeur rue des Petites-Écuries.

Révolution de 1848, à la Librairie populaire des villes et des campagnes, 1848.

Recueil général des lois et ordonnances, depuis le 24 février 1848, 10^e série, République française, tome 1, année 1848, 1848.